



Le 16 décembre 2022

Journée internationale des migrant-es : publication d'une vidéo pour informer et lutter contre les atteintes aux droits aux frontières

A l'occasion de la journée internationale des migrant-es du 18 décembre 2022, nos associations dénoncent les graves atteintes que subissent quotidiennement les personnes migrantes aux frontières françaises avec l'Italie et l'Espagne, par la diffusion d'une courte vidéo d'information.

Cette vidéo de deux minutes, réalisée en *motion design*, montre les pratiques quotidiennes des autorités françaises aux frontières et les conséquences sur les personnes migrantes.

[VOIR LA VIDÉO](#)

Contrôles discriminatoires, interpellations brutales, renvois expéditifs, impossibilité de demander l'asile, enfermement illégal, non-assistance aux personnes vulnérables... Chaque jour, des dizaines de personnes sont refoulées vers l'Italie et vers l'Espagne par les autorités françaises, sans respect de leurs droits. Alors qu'Elisabeth Borne a rappelé, lors de son discours d'ouverture des débats sans vote à l'Assemblée nationale et au Sénat sur la politique d'immigration, son attachement à faire respecter les frontières, nous aimerions qu'il en soit de même pour le respect des droits humains.

Ces pratiques illégales ont été condamnées à maintes reprises par des autorités administratives, des parlementaires (dont la [Commission d'enquête parlementaire sur les migrations](#)), des décisions de justice européenne et française. Pourtant, elles perdurent.

Par exemple, début décembre 2022, suite à une mission inter-associative d'observations à la frontière franco-italienne, Agnès Lerolle, chargée de projet de la CAFI*, dresse des constats accablants : « *nous étions présents durant l'interpellation de plus de 30 personnes en quelques heures à Menton : hommes, femmes, enfants, en famille ou seuls, de diverses nationalités, qui ont passé la nuit enfermées dans des locaux de police non-prévus à cet effet, et sans accès à aucun droit. Elles ont toutes été ensuite renvoyées le lendemain en Italie, à pied, y compris une femme portant son bébé dans un bras et tirant sa grosse valise de l'autre. Aucune de ces personnes ne semblait comprendre pourquoi elles étaient traitées de la sorte* ».

« *Depuis plus de 5 ans, nos associations dénoncent l'instrumentalisation par les autorités françaises de mesures dites d'urgence. Censées être exceptionnelles, elles s'inscrivent désormais dans la durée et reposent sur des amalgames entre migration et terrorisme. Or, le constat demeure identique : celui de violations quotidiennes des droits des personnes en mouvement qui doivent emprunter des voies de plus en plus risquées pour continuer leurs parcours, parfois au péril de leurs vies. Nos associations continueront de se mobiliser pour dénoncer ces politiques inhumaines, criminalisantes et mortifères jusqu'à ce qu'elles cessent !* », poursuit Emilie Pesselier, coordinatrice des missions aux frontières intérieures de l'Anafé.

A travers la publication de cette vidéo, nos associations souhaitent informer, alerter et lutter contre l'invisibilité qui existe autour de cette réalité qui touche pourtant des milliers de personnes chaque année aux frontières françaises.

A Briançon, la vidéo sera diffusée le 18 décembre dans le cadre de la "Faîtes de la fraternité", organisée par les solidaires.

Les droits des personnes migrantes aux frontières franco-italienne et franco-espagnole doivent être respectés !

*Le projet CAFI (Coordination des actions aux frontières) réunit les associations Amnesty International France, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Secours Catholique-Caritas France

Contacts presse

Médecins du Monde : Margaux Lesage margaux.lesage@medecinsdumonde.net // 06 09 17 35 59

Anafé : Laure Palun - palun.laure@anafe.org // 06 60 79 46 63

La Cimade : Valentina Pacheco - valentina.pacheco@lacimade.org // 06 42 15 77 14